



Communiqué de Presse.

16 janvier 2007

**« Stop à la campagne Cristaline,
oui à l'eau du robinet ! »**

**« Qui prétend que l'eau du robinet a mauvais goût
ne doit pas en boire souvent ! »**

Avec sa toute dernière campagne de communication et son slogan : « *Qui prétend que l'eau du robinet a bon goût ne doit pas en boire souvent* », la marque Cristaline a dépassé les bornes ! Et le pire reste à venir : la prochaine vague d'affiches publicitaires assimile l'eau du robinet à l'eau des toilettes : Cristaline pousse le bouchon vraiment trop loin !

Alors même que le comité de déontologie du Bureau de Vérification de la Publicité a donné un avis défavorable à cette publicité, Cristaline a opté pour le maintien de sa stratégie, reposant sur de fausses informations et allant à l'encontre des politiques publiques visant la réduction des déchets.

Se sentant probablement visée par la campagne nationale de réduction des déchets menée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'ADEME, la marque Cristaline sous-entendrait-elle que les services des Directions des Affaires Sanitaires et Sociales et que les syndicats de gestion et de distribution des eaux remplissent mal leurs missions ?

La fédération France Nature Environnement souhaite rappeler que l'eau du robinet est tout à fait potable, qu'elle est contrôlée un grand nombre de fois avant d'arriver chez le consommateur et qu'elle coûte cinquante fois moins cher que l'eau de source que l'on trouve en magasin. D'ailleurs, l'eau de source n'a souvent pas de grande différence avec la plupart des eaux du robinet qui parfois proviennent des mêmes nappes (c'est le cas pour Cristaline dans la région de Saint-Nazaire). Pire, de nombreuses dérogations sont octroyées aux eaux de source embouteillées, lesquelles contiennent parfois de l'antimoine (dû au PET constituant leur emballage), et les conditions ainsi que la durée de leur stockage avant consommation ont des incidences sur le contenu (ce qui est d'ailleurs rappelé sur les étiquettes).

La fédération France Nature Environnement précise également que les bouteilles en plastique sont fabriquées à partir de pétrole, matière première en voie d'épuisement et

que leur transport par camion à travers notre pays contribue à l'émission de bruit, de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, donc au dérèglement climatique.

La fédération France Nature Environnement alerte sur le fait qu'encore aujourd'hui, une grande partie des bouteilles plastique ne sont pas recyclées, qu'elles viennent alimenter les nombreuses décharges qui jalonnent notre pays, ou pire se retrouvent directement dans la nature.

Afin de montrer que l'eau du robinet a réellement bon goût, la fédération France Nature Environnement réalisera demain, mercredi 17 janvier 2007, avec Eau de Paris, une conférence de presse au Café Le Petit Ney (10 av Porte de Montmartre – 75 018 Paris) au cours de laquelle les journalistes et les dirigeants de Cristaline seront invités à goûter en aveugle de l'eau du robinet et de l'eau de Cristaline.

Contact :

Nathalie Villermet – France Nature Environnement : 06.87.47.94.03

Clara Osadtch – Agir pour l'Environnement : 01.40.31.34.48

Bernard Casnin - Confédération Générale du Logement : 01.43.70.06.40

PS : Pour s'opposer directement à cette publicité mensongère, les associations Agir Pour l'Environnement, le CNIID (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets) et le R.A.P. (Résistance à l'Aggression Publicitaire) organiseront le premier embouteillage de Cristaline en ramenant à la société plusieurs centaines de bouteilles d'eau jeudi 18 janvier à 10h devant son siège social (2 rue Courseau – 94320 Thiais – RER C - Arrêt Pont de Rungis).